

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que les comptes 2023 des fabriques d'Églises suivantes ont été votés et approuvés en séance du Conseil communal en date du 23 avril 2024:

- **NOTRE DAME DE MOUSTY** ;
- **SAINT FRANÇOIS** de Louvain-la-Neuve ;
- **NOTRE DAME DE BON SECOURS** de Céroux ;

Ces documents peuvent être consultés au Service Finances, espace du Cœur de Ville 1 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, à partir du 2 mai 2024.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 25 avril 2024.

Le Directeur général,



Grégory Lempereur



La Bourgmestre,



Julie Chantry